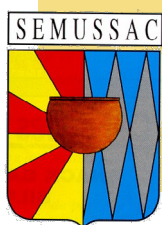


Les Nouvelles de Semussac

LE BUDGET 2024

COMPOSTAGE, COMMENT FAIRE ?

DES NOUVEAUTÉS À LA BIBLIOTHÈQUE



En préparant la saison...



www.semussac.fr



« Chères
Semussacaises,
chers Semussacais,

Le printemps revenu nous fait entrer, déjà, dans notre quatrième année de mandature. Soyez certains que l'équipe municipale mettra toute son énergie afin de terminer d'ici 2026 à œuvrer dans l'intérêt et pour le développement de notre chère commune.

Cette année, je ne vous le cache pas, l'élaboration du budget 2024 n'a pas été simple dans les arbitrages à opérer, il a fallu faire des choix difficiles (évolution de la taxe foncière sur les terrains bâtis, suspension de certains investissements) mais nécessaires, compte tenu d'un contexte économique contraignant dû à l'inflation, aux conséquences de la montée des prix, de la baisse des subventions, à l'augmentation des dépenses versées à l'intercommunalité liées aux transferts de compétences, au SIVOM Enfance Jeunesse au titre de la participation communale, etc...

Vous trouverez en page spéciale Budget les principales informations sur les investissements votés lors du Conseil Municipal du 2 avril 2024 et vous verrez qu'une bonne partie de notre budget sera cette année consacrée à la voirie.

En effet, les travaux entamés en février rue Fief du Petit Puits

touchent à leur fin. Coût total de l'opération : 330 000€ TTC. Les nouveaux aménagements donneront une nouvelle jeunesse à ce secteur en entrée de bourg. J'en profite d'ailleurs pour remercier les riverains pour leur patience et leur compréhension, la gêne occasionnée sera vite oubliée dès que la rue sera réouverte à la circulation.

Tout au long de l'année nous devons également intervenir dans d'autres secteurs en fonction de l'état des voiries, dont la dégradation s'est accélérée par un hiver particulièrement pluvieux.

Nous avons également mis au budget la démolition du garage rue Traversante, acquis en 2015 en vue de réaménager cette liaison viaire.

Soucieuse d'un accueil optimal de ses enfants, la commune a investi dans la construction d'un centre de loisirs sans hébergement, aux abords du dojo.

Coût total de l'opération : 1 200 000€ TTC. Le chantier sera terminé courant juin, les enfants y seront accueillis dès le 8 juillet, le bâtiment devrait être inauguré début septembre.

Le déménagement de l'agence postale communale approche. En effet, à partir du 3 juin prochain, Yann vous recevra avec toujours autant de plaisir dans notre nouveau bureau de poste, réaménagé et accueillant, au sein de la mairie, l'entrée se fera sur le côté, tout sera bien indiqué, rassurez-vous.

Concernant les écoles, après une fermeture de classe en maternelle en 2021, il est malheureusement prévu qu'une classe de l'école primaire ferme à la rentrée scolaire de septembre.

La municipalité, naturellement impactée par cette décision académique, espère vivement que d'ici la prochaine rentrée, la classe soit maintenue ouverte compte tenu des nouveaux enfants qui pourraient être inscrits à l'école primaire de Semussac par l'arrivée de nouveaux résidents au cours de l'été. Restons mobilisés !

Cette année, pour la saison de tonte (d'avril à octobre), en appui à nos agents communaux, l'entretien des espaces verts des lotissements de la commune est confié à l'association Initiative Emploi Pays Royannais qui œuvre pour l'insertion professionnelle et sociale. Chaque salarié en parcours d'insertion bénéficie d'un accompagnement adapté et est suivi par un accompagnateur socio-professionnel. Vous les rencontrerez certainement aux détours d'une allée !

Mesdames, Messieurs, retrouvez dans ce bulletin les temps forts et les actualités de SEMUSSAC. Les beaux jours arrivent, l'occasion de partager de bons moments au grand air, enfin. Belle saison et bel été à tous ! »

Le Maire,
Michèle Carré

Magazine édité par la mairie de Semussac -
Tél : 05 46 05 18 05 - accueil@mairiesemussac.fr

Tirage à 1500 exemplaires. ISSN n° en cours

Directrice de publication : Michèle CARRÉ

Comité de rédaction :

Agnès EGRETEAU et Marie-Christine MOUTEL

Conception graphique : Mercure Communication

Impression : Imprimerie Gatignol,

14 avenue Maryse Bastié, 17200 Royan

Ont contribué à la réalisation de ce numéro :

les élus de la commune, les associations

Toute reproduction même partielle, des textes, illustrations et photographies est interdite sans accord préalable. Le magazine de Semussac n'est pas responsable des textes, photographies, illustrations et dessins qui lui sont envoyés. Ils sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs.

Vie locale	p.2
• Retour Voeux	p.2
• Actualités	p.4
• Budget 2024	p.5
• Portraits	p.7
Vivre Ensemble	p.9
• Bibliothèque	p.9
• Sentiers des Arts	p.10
Enfance-Jeunesse	p.11
• Écoles	p.11
• SIVOM	p.12
Cadre de vie	p.13
• Espaces verts	p.11
• Compostage	p.15
Vie locale	p.16
• Echos de l'agglo	p.16
• Aînés à l'honneur	p.17
Loisirs	p.18
• Vie des assos	p.18
Calendrier déchets	p.23

LES MÉDAILLES DE LA VILLE



Patrick SOUCHET, agent technique, depuis octobre 2000. Médaille d'honneur, échelon argent. «Décoration amplement méritée, qui récompense une carrière au service du public. C'est aussi, et surtout, une reconnaissance officielle des services rendus. Patrick est en retraite depuis le 1^{er} octobre 2023.»



Nadège GARINEAU, agent comptable, depuis novembre 1993. Médaille d'honneur, échelon argent. «Cette médaille est un remerciement de votre implication et votre grande polyvalence au service de la commune.» Nadège aspire à une retraite bien méritée d'ici la fin du mandat de Mme CARRÉ.



Marilyne BALAY, agent technique puis ATSEM depuis août 1998 et aujourd'hui agent de bibliothèque. Médaille d'honneur, échelon argent. Décoration qui accompagne Maryline dans un nouvel élan professionnel. «Après 20 ans auprès des enfants de l'école maternelle, nous vous souhaitons de vous épanouir dans ce nouveau poste.»

Vœux du Maire

Merci à toutes les Semussacaises, tous les Semussacais et associations d'avoir été présents !



s.a.r.l. **DONDA**

Ent Gale du Bâtiment

Neuf et Rénovation
de Maisons Anciennes

8 ZAC du Pré Chardon - 17120 SEMUSSAC

05 46 91 68 87 ☎ 06 31 38 29 81

SAS CHAILLOU



PLOMBERIE-CHAUFFAGE
ENTRETIEN CHAUDIERE FIOUL/GAZ
POMPE A CHALEUR-CLIMATISATION
ADOUCCISSEUR

6 ZA PRE CHARDON - 17120 SEMUSSAC

☎ 05 46 05 42 48

✉ chaillou.semussac@orange.fr



Sarl **SEMUSSAC AUTO**
Pascal VERGER

25, rue de Didonne
17120 SEMUSSAC

Tél : 05 46 05 60 29
Fax : 05 46 06 23 05
garage.semussac@orange.fr



RESPAILLE
Stéphane

Plomberie - **Chauffage** - Zinguerie

05 46 06 21 89 - 06 08 52 41 47

107 bis route de Saujon - 17120 SEMUSSAC



Ferme de
Ferme Pédagogique

Mélanie : 06 40 10 09 43
Stéphane : 06 42 03 46 16

Fief du Clône
17600 Corme-Ecluse

Balade à dos d'âne

La CRESSONNIERE

...Folk

Rock...

AMEXIS

Atelier Guitare / Chant à Domicile

06.43.10.94.49

Acoustique...

...Électrique

17120 SEMUSSAC



ILATA TROPIK
974

MULTISERVICES
SEMUSSAC ET ALENTOURS

CHARENTE-MARITIME (17)

07 88 42 42 46



Petits travaux de
maçonnerie,
carrelage,
mécanique,
toiture, bricolage,
peinture, entretien
des espaces verts
et plantations,
fermier,
palefrenier
soigneur

Bâche incendie : une nouvelle fois vandalisée

En début d'année, un nouvel acte de vandalisme a été perpétré à Semussac, cette fois-ci au lieu-dit «Chez Mouchet». La bâche incendie, pour la deuxième fois en peu de temps, a été saccagée. Cet incident engendre des frais supplémentaires qui pèsent sur les épaules des Semussacais et Semussacaises.

La bâche incendie, un dispositif nécessaire dans la prévention et la gestion des incendies, revêt une importance capitale pour la sécurité de tous. Elle constitue un élément essentiel du dispositif de lutte contre les incendies, permettant aux secours d'intervenir rapidement et efficacement en cas de sinistre. En vandalisant cet équipement, les auteurs de cet acte de vandalisme ont mis en péril la sécurité de la communauté.

Il est regrettable que certains individus ne mesurent pas la gravité de leurs actes. En dégradant volontairement un équipement aussi crucial, ils démontrent un irrespect flagrant envers la collectivité et mettent en danger la sécurité de tous. Ces comportements irresponsables ne sauraient être tolérés et doivent être sévèrement réprimandés.

Face à cette situation, il est impératif que chacun prenne conscience de l'importance de préserver les équipements communs et de respecter le bien-être de la communauté. La solidarité et le civisme doivent prévaloir sur les actes de vandalisme et de destruction.

La municipalité de Semussac, consciente de l'enjeu crucial que représente la sécurité de ses habitants, prendra toutes les mesures nécessaires pour prévenir de tels incidents à l'avenir.

La poste, nouveau local, nouveaux horaires !

L'ouverture au public de l'agence postale communale est prévue le 3 juin 2024, les horaires d'ouverture seront : 8h30-14h00.

Le local actuel étant devenu dangereux, nous avons décidé de réhabiliter et mettre aux normes un local de la mairie en bureau de poste pour l'accueil au public et aux personnes à mobilité réduite.

La pièce à réhabiliter et à mettre aux normes, est un ancien local de stockage. L'accès principal se fera en pignon Nord-Ouest de la mairie, depuis la place de l'église ou de la place du champ de foire.



Une place pour personne à mobilité réduite sera matérialisée au sol et signalée par un panneau à côté de l'église. Une rampe d'accès sera faite devant la porte.

Afin de sécuriser les lieux, les fenêtres, portes, volets et rideaux seront installés ou changés.

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

RÉUNION DU 18 DÉCEMBRE 2023

- Protection sociale complémentaire des agents : mandat au Centre de gestion 17 pour négocier un accord dans le domaine de la prévoyance.
- Installation d'un compte épargne temps dans la collectivité
- Cession du lot 1 de l'immeuble en copropriété sis 1 rue du Lignou
- Lotissement Les Terrasses de Gironde - Reprise de voirie et espaces verts communs dans le domaine public communal
- Lotissement Le Clos des Epinettes - Raccordement au réseau d'éclairage public communal
- Autorisation dépôt de déclaration préalable - Travaux d'aménagement de la nouvelle poste
- Décision modificative n°3 budget principal

SÉANCE DU LUNDI 18 MARS 2024

- Capture d'animaux dangereux : signature d'une convention avec la société Atlantic animal services
- Travaux de voirie : Fief du Petit Puits - Signature devis définitif travaux
- Convention de servitude ENEDIS/Commune de SEMUSSAC Fief des Vignes
- Autorisation de mandatement - Dépenses investissement avant vote budget 2024.
- Autorisation de passage du Rallye Dunes et Marais 2024
- Participation entrées piscine de la Lande 2023-2024
- Approbation de la convention de partenariat entre l'association syndicale constituée

d'office des marais de Chenaumoine et les communes de Saint Georges de Didonne, Semussac, Meschers sur Gironde pour assurer le bon fonctionnement de la station de relevage et des

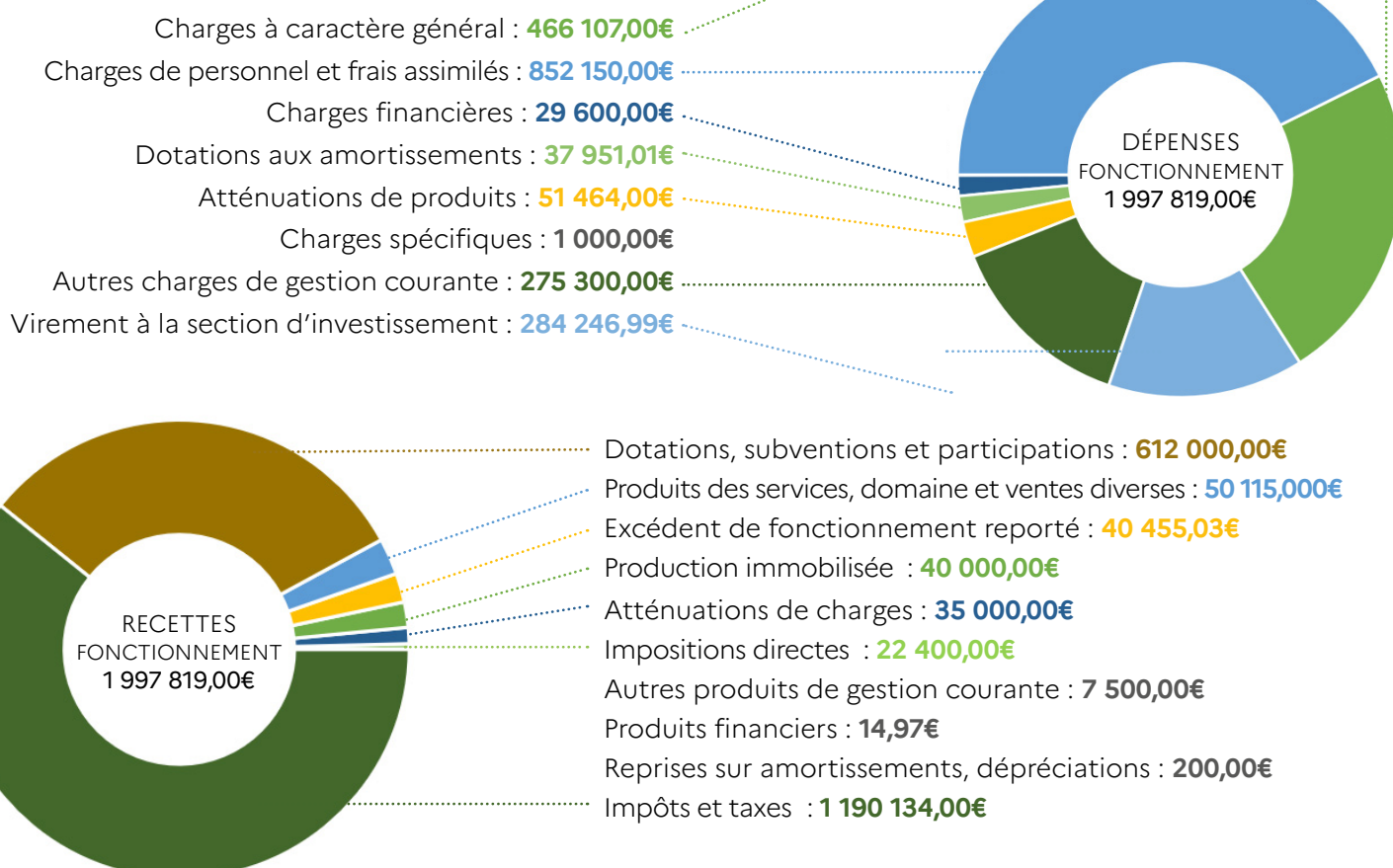
- ouvrages de rejet 2024-2026
- Adhésion au contrat groupe d'assurance statutaire du Centre de Gestion 17
- Désaffectation et déclassement ensemble immobilier Lot 1- 1 Rue du Lignou
- Modification des horaires d'ouverture au public de l'agence postale communale à compter du 3 juin 2024
- Requête introductive d'instance devant le Tribunal Administratif - Autorisation du Maire à ester en justice - Désignation d'un avocat. Refus permis d'aménager Promoterre
- Equipe informatique bibliothèque municipale - Demande de subvention auprès du Conseil Départemental
- Transfert au SDEER de la compétence « infrastructure de recharge de véhicules électriques »
- SDEER : Convention de remboursement éclairage public : terrain de pétanque et remplacement luminaires vétustes lotissement Chantovent
- Arrêt du projet de construction d'un nouveau foyer rural
- Motion contre le projet d'implantation d'une usine de saumons au Verdon sur Mer

SÉANCE DU MARDI 2 AVRIL

- Approbation du compte administratif 2023
- Affectation des résultats exercice 2023 au budget 2024

- Contributions directes locales : Vote des taux 2024
- Approbation du budget principal 2024
- Mise en place du taux de fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement.
- Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe Maison de santé
- Affectation des résultats du budget annexe Maison de santé exercice 2023 au budget 2024
- Approbation du budget annexe Maison de santé 2024
- Approbation du compte administratif 2023 du budget annexe Salle multi activités
- Affectation du résultat du budget annexe Salle multi activités exercice 2023 au budget principal 2024
- Construction du centre de loisirs sans hébergement - Choix organisme bancaire - Emprunt.
- Majoration de la cotisation de taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres logements meublés non affectés à l'habitation principale
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour aménagements de sécurité
- Demande de subvention auprès de l'Agence Adour Garonne - Travaux Fief du Petit Puits
- Demande de subvention auprès de l'Etat - Travaux Fief du Petit Puits
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour travaux sur voirie communale accidentogène

BUDGET FONCTIONNEMENT 2024



DÉPENSES

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024		
	Propositions Nouvelles	RAR	Propositions Globales
16 - Emprunts (dont capital du nouvel emprunt à souscrire)	127 609,00		127 609,00
204 - Subventions d'équipement versées	48 043,00		48 043,00
Total dépenses réelles hors opérations	175 652,00		175 652,00
101 MAIRIE travaux aménagement nouvelle agence postale	100 000,00	4 839,15	104 839,15
103 EGLISE travaux campanaires	13 000,00		13 000,00
104 CIMETIERE nouveau columbarium	5 000,00		5 000,00
106 SERVICE TECHNIQUE divers	5 000,00		5 000,00
108 SALLE POLYVALENTE paniers basket	6 000,00		6 000,00
109 SDEER FIEF éclairage public fief petit puits,petit giratoire,rue des deux moulins...	10 000,00		10 000,00
11 PLU révision simplifiée	10 000,00		10 000,00
110 VOIRIE étude Fief petit puits,Chenaumoine, rue de traversante...	627 000,00	61 000,00	688 000,00
117 BIBLIOTHEQUE travaux	68 898,76		68 898,76
119 TENNIS changement poteaux	5 000,00		5 000,00
121 DEFENSE INCENDIE nouvelle bâche souple	10 000,00		10 000,00
123 DEMILITION RUE TRAVERSANTE	30 000,00		30 000,00
124 CLUB HOUSE PETANQUE arrivée fibre		1 020,00	1 020,00
128 FOYER RURAL projet nouveau bâtiment études architecte	7 000,00		7 000,00
129 NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS solde travaux – équipement en mobiliers	25 000,00	333 932,00	358 932,00
30 RESERVE FONCIERE frais notaires reprise voiries	2 000,00	780,00	2 780,00
Total dépenses opérations d'invest.	923 898,76	401 571,15	1 325 469,91
Total dépenses d'ordre	1 225 683,09		1 225 683,09
Total dépenses d'investissement	2 325 233,85	401 571,15	2 726 805,00

RECETTES

RECETTES D'INVESTISSEMENT	Budget primitif 2024		
	Propositions Nouvelles	RAR	Propositions Globales
001 - Excédent d'investissement reporté	123 832,47		123 832,47
024 - Produits des cessions d'immobilisations : vente bâtiment la poste	6 000,00		6 000,00
10 – Dotations et fonds divers (taxe d'aménagement, FCTVA, excédent de fonctionnement capitalisé)	602 591,44		602 591,44
16 – Nouvel emprunt	300 000,00		300 000,00
Total recettes réelles hors opérations	1 032 423,91		1 032 423,91
129 – NOUVEAU CENTRE DE LOISIRS solde à percevoir des subventions notifiées		187 500,00	187 500,00
Total recettes opérations d'investi.		187 500,00	187 500,00
Total recettes d'ordre	1 506 881,09		1 506 886,09
Total recettes d'investissement	2 539 305,00	187 500,00	2 726 805,00

Portrait d'élus : Florian BALAY



Je suis Florian Balay, adjoint en charge de la voirie, j'ai toujours vécu à Semussac, depuis ma naissance c'est à dire 33 ans !

Agriculteur de père en fils, j'ai repris la ferme familiale en 2015. Je suis actuellement la 4^{ème} génération à travailler sur cette exploitation de vaches et céréales.

C'est ma première expérience politique et donc mon premier mandat. J'ai voulu participer à la vie de mon village, je le connais par cœur, c'est chez moi ici. Et puis en étant agriculteur, on peut avoir et apporter un autre point de vue qui peut être intéressant.

Au quotidien à la mairie je m'occupe donc, avec les services techniques, de la voirie. Semussac est une commune assez complexe

sur ce sujet, nous sommes une des communes avec le plus de voirie : 74km de route ! Et avec le budget limité que nous avons, c'est compliqué de tout gérer, refaire des routes, ce sont des sommes énormes. C'est notamment dû au nombre important de hameaux, qui fait la force et le charme de Semussac mais pour le côté voirie c'est compliqué.

Les prochains grands projets de voirie : Chenaumoine (hameau dans les marais) où nous allons refaire le bourg. Ce sera fait sur plusieurs années car ce sont de gros travaux, j'espère qu'on pourra terminer ça avant la fin du mandat.

Le coin préféré ?

Le marais dit « Le Bot », entre Semussac et Meschers

Le rôle d'un élu

Le Maire est entouré d'adjoints et de conseillers municipaux afin de mener à bien ses missions.

Les adjoints au Maire sont chargés d'assumer des fonctions que le Maire leur confie, et éventuellement de suppléer le Maire en cas d'empêchement (dans l'ordre de nomination). Ils exercent leurs responsabilités dans un domaine spécifique, en rapport avec leurs compétences et leurs motivations : affaires scolaires, finances, culture, environnement...

Les adjoints au Maire et les conseillers municipaux prennent ensemble les décisions engageant la commune lors des réunions du Conseil Municipal (Délibérations du Conseil Municipal). Ils préparent ensemble certaines délibérations du Conseil Municipal lors des réunions des commissions communales.

Retrouvez la liste de vos élus semussacais sur le site internet de la commune www.semussac.fr

Info

Le vote par procuration

Il est recommandé d'effectuer la démarche le plus tôt possible avant le scrutin pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration.

Vous pouvez faire une procuration de plusieurs façon :

- soit en remplissant le formulaire en ligne (puis en se déplaçant à la police, gendarmerie ou tribunal judiciaire) avec votre pièce d'identité.
- en ligne avec une identité certifiée France Identité uniquement pour les élections européennes.
- en remplissant le formulaire à imprimer (puis aller à la police, gendarmerie ou

- tribunal judiciaire) avec votre pièce d'identité.
- en remplissant le formulaire disponible à la police, gendarmerie ou tribunal judiciaire avec votre pièce d'identité.

Attention un mandataire ne peut recevoir qu'une seule procuration établie en France. Vous pouvez donner procuration à toute personne inscrite sur les listes électorales (peu importe sa commune de rattachement).



Portrait de Semussacais

Patrick LAUNAY



Retraité depuis janvier 2023, Patrick Launay est un semussacais d'adoption. Après plus de 30 ans à travailler

dans le milieu de la presse (agence Sygma, Le Figaro...), il découvre le pays royannais et en tombe amoureux. Cette vision se transmet dans ses photos.

Comment êtes-vous arrivé chez nous ?

Après mes expériences dans la presse, j'ai pris plusieurs mois de réflexion en famille, puis pris la décision d'ouvrir un kiosque à pizzas. Une occasion d'ouverture de kiosque s'est présentée à Vaux-sur-Mer, je l'ai accepté et après plusieurs visites, nous avons trouvé notre location de maison à Semussac. Après quelques temps d'adaptation dûs à ce changement de vie radical, notre nouvelle vie s'est mise en place, ma femme a retrouvé un emploi et les enfants se sont bien habitués. J'ai ainsi tenu mon kiosque à pizza durant 3 ans et demi avant d'arrêter mon activité.

Toujours positif dans ma tête, nous nous sommes battus en famille pour se sortir de cette situation difficile. J'ai pu travaillé presque 2 années en contrat aidé à la mairie de Semussac qui m'a bien accueilli dans leur équipe. Un vrai tremplin pour moi puisque toujours en quête d'un emploi à temps plein, j'ai pu effectuer une totale reconversion en Ehpad en qualité d'animateur auprès des résidents. Pendant 10 années, j'ai ainsi pu apporter avec un immense

plaisir de la joie, de la bonne humeur, un peu de soleil à toutes ces personnes âgées et malades.

La photo, une passion qui vous a suivi après le Figaro ?

Vivant à l'année dans ma nouvelle région, la Charente Maritime, j'ai eu un coup de foudre instantané avec la beauté qui m'entourait.

J'ai mesuré la chance inouïe de vivre tout ça toute l'année avec les saisons qui défilent, les lumières magiques et tellement différentes selon le temps. Tout ça m'a évidemment donné l'envie de capturer en image toute cette beauté. Vivre tout ça chaque jour m'a convaincu de rassembler toutes les images prises au gré de mes nombreuses escapades et d'en faire un projet d'exposition pour me permettre de partager cette passion et mon coup de coeur pour ma nouvelle région. Le titre de cette expo était dans ma tête tout trouvé, elle s'appellera « Comme dans un Rêve » mon rêve se réalisera quand Mr Dominique Bussereau, à l'époque Président du département me propose d'exposer dans l'atrium de la maison de la Charente Maritime à La Rochelle

Ça vous plaît la vie à Semussac ?

Je vis à Semussac depuis bientôt 16 années, ici la vie est paisible, le calme et l'air iodé apporter par le vent font mon bonheur. Ce petit village simple et agréable est idéalement situé pour profiter en quelques kilomètres de la beauté de l'estuaire avec Talmont, Meschers, Saint-Georges de Didonne. Royan petite ville remplie d'histoire et avec une architecture incroyable est à 15mn en voiture. En fait de Semussac, tous les beaux endroits de notre région sont facilement accessibles, et ça c'est génial ! Ce petit bourg s'est bien développé depuis notre arrivée.

Votre coin préféré ?

En premier, la maison dans laquelle nous vivons pour les ondes positives qu'elle nous transmet et la vue sur l'estuaire... magique !



Mon spot préféré (route vers Meschers au premier virage à la sortie de Semussac. Je m'arrête souvent lors des couchers de soleil, un véritable spectacle dans le ciel et à l'horizon mon arbre solitaire planté seul dans ce décor grandiose. Pour le pays royannais je dirais tout me plaît avec une préférence pour Talmont surtout hors saison et Sainte Radegonde qui me procure beaucoup d'émotions. Royan pour l'architecture de ses villas, les couleurs et la grandeur de Notre Dame construite après les bombardements.

Une actualité ?

Ma nouvelle expo 'Effet Mer' partagée avec une amie 'Flo d'la Mer, Marin Pêcheur à Royan, passionnée comme moi. par la beauté de notre région et de l'océan.

-Expo 'Effet Mer' à la Galerie d'art Louis Simon à Royan du 16 au 21 Avril 2024 Ouverte au public de 13h00 à 18h30. Gratuit

-Expo 'Effet Mer A la Galerie ART 52 à Royan du 11 au 22 Juin 2024.

- Expo ' Comme dans un Rêve ' à la médiathèque de Saintes du 01 au 31 Août 2024

D'autres lieux suivront je l'espère, je communiquerai toutes les nouvelles infos sur ma page Facebook : Patrick Launay et sur Instagram patlaunay.



La bibliothèque fait le plein de nouveautés !

À Semussac, la bibliothèque fait peau neuve ! Depuis l'arrivée de Madame Balay en janvier, votre espace culturel préféré a évolué. Plus accueillante que jamais, elle vous ouvre ses portes avec une nouveauté de taille : une technologie informatique pour vous simplifier la vie et vous offrir plus de temps pour vos lectures et activités préférées.

Avec ses 5000 livres soigneusement sélectionnés, notre bibliothèque est une mine d'or pour tous les amoureux des mots. Et maintenant, grâce à cette informatisation, la gestion de notre collection devient un jeu d'enfant, permettant de se concentrer sur ce qui compte vraiment : vous accueillir chaleureusement et organiser des animations captivantes.

Chaque mois, notre bibliothèque s'anime avec des activités variées. Que ce soit pour célébrer la Saint-Valentin en février, explorer le thème de la Grâce pendant le Printemps des Poètes en mars, ou s'évader avec l'animation «Partir en Livre» en juin, il y a toujours quelque chose à découvrir et à apprécier.



Et pour s'adapter à vos emplois du temps chargés, nos nouveaux horaires vous offrent plus de flexibilité. Vous pouvez désormais nous rendre visite le lundi, le mercredi et le vendredi de 15h45 à 19h00.

La bibliothèque de Semussac n'attend que vous ! Venez nous rejoindre pour explorer de nouveaux mondes entre les pages de nos livres et partager des moments avec des lecteurs passionnés.





Mehdi Cibille, œuvre symbolique installée dans le jardin public de Cozes en 2023 ©Alexandre Garcia

Les Sentiers des Arts arrivent

La magie artistique s'entremêle une fois de plus à la splendeur naturelle pour donner vie à l'édition 2024 des Sentiers des Arts dans la ville de Semussac. La CARA et la Communauté des communes de Haute-Saintonge s'unissent pour célébrer cette alliance entre l'art et le paysage lors de la 12ème édition de cet événement, réaffirmant ainsi leur engagement en faveur de la créativité et de la mise en valeur de notre territoire.

Le thème choisi pour cette année, intitulé « Regards hors saison », résonne comme un retour aux sources, rappelant le concept inaugural de cet événement. Cette idée, née lors de la première édition, met en avant la quiétude automnale et invite à la découverte de paysages exceptionnels. C'est un appel à retrouver la sérénité et à s'imprégner de la nature, offrant ainsi une opportunité de redécouvrir des panoramas singuliers.

Seize projets au maximum seront sélectionnés, dont quatre auront Semussac comme écrin. Ces créations artistiques seront invitées à puiser leur inspiration au cœur même de notre environnement naturel. Leur mission consistera à s'intégrer harmonieusement, à révéler la richesse de notre patrimoine et à offrir une perspective artistique à la découverte de notre région.

La commune de Semussac se réjouit particulièrement d'accueillir les Sentiers des Arts cette année, inscrivant cet événement dans la volonté municipale d'offrir un accès à l'art et à la culture à toutes et tous. Cet engagement reflète la conviction profonde que l'art a le pouvoir d'enrichir nos vies et de renforcer le tissu social au sein de notre communauté.

Artistes, passionnés de nature et curieux sont invités à participer activement à cette aventure unique. Si vous aspirez à créer, à explorer et à partager votre vision artistique au sein de paysages naturels somptueux, nous vous invitons à consulter toutes les informations relatives à cet appel à projet sur le site internet de la ville ou de l'agglomération. Joignez-vous à nous pour célébrer la fusion entre l'art et la nature, pour apprécier la beauté intemporelle de nos paysages et pour participer à la mise en lumière de notre précieux patrimoine.

Les Sentiers des Arts 2024 vous ouvrent leurs portes pour une aventure artistique inoubliable.

En +

JEUDIS MUSICAUX

Ouverture des jeudis musicaux le 6 juin.

Le concert à Semussac aura lieu le **vendredi 9 août à 20h**, à l'église Saint-Étienne. Avec Alexis Cárdenas & Recoveco

Programmet complet sur www.agglo-royan.fr

Une pause méridienne en dessin

La pause méridienne chez les « grands » est toujours un moment de « défolement » entre deux classes qu'il faut canaliser.

Les surveillantes, Christine et Angélique, sont toujours attentives aux enfants, et recherchent des activités originales pour les occuper.

A l'occasion des fêtes de Pâques, elles ont organisé un concours de dessins.

Avec la participation de Uexpress (toujours réactif à nos demandes) un cadeau était offert aux enfants de chaque classe, pour le plus joli dessin. (Élection avec les enfants).



Déchets alimentaires

Il y a un an environ, nous vous présentions l'initiative de la CARA et son plan de lutte contre le gaspillage alimentaire. Cette expérience menée sur 5 semaines en novembre 2022 a été renouvelée en novembre 2023.

Il est à noter que c'est sur la base du volontariat que s'est proposé notre chef cuisinier Romain qui trouvait l'initiative intéressante et pouvant lui permettre de mieux évaluer les quantités réelles de déchets de manières très concrète.

Logistiquement, au cours de ces cinq semaines, il s'agit de trier les entrées, les plats chauds en séparant poisson/ viande et légumes et fromage/dessert puis de peser ces déchets. Un investissement de temps conséquent où les enfants ont aussi leur rôle à jouer mais qui a permis selon Romain de « **réduire et/ou ajuster certaines quantités** » sans jamais qu'il n'en manque dans les assiettes des élèves.



Elodie SERVONNET
Conseillère municipale
Finances, culture & patrimoine



Cuisine sur place

Cette optimisation des denrées alimentaires ne doit cependant pas faire oublier que la cantine

reste un lieu de découverte alimentaire ou le zéro déchet ne sera jamais possible. Il

ressort donc que cette expérience a été positive et que de nouveaux ajustements ont d'ores et déjà été faits par Romain et son équipe « **Ça nous a appris à fonctionner autrement** ». Les résultats des pesées de 2022 indiquent que les déchets alimentaires de la cantine de Semussac se situent dans la moyenne de celle de La CARA (56g/ convive) et bien en dessous de la moyenne nationale (115g / convive) avec 64g net /convive.

En tenant compte de la chance que nous avons que la cuisine de la cantine scolaire soit réalisée sur place, nous ne pouvons que remercier Romain et son équipe de s'être portés volontaire et d'avoir pu tirer de cette expérience des enseignements constructifs et concrets.



Centre de Loisirs de Semussac

Nous avons le plaisir de vous annoncer que le Centre de Loisirs de Semussac sera ouvert cet été. Tous les centres d'accueil collectif de mineurs seront ouverts pour les vacances d'été.

Semussac, Cozes, Meschers, Mortagne, seront ouverts du 8 juillet au 9 août inclus.

Tous les centres feront une pause du 12 au 23 Août inclus.

Seul Semussac, sera ouvert du 26 au 29 Août inclus.
Les horaires restent inchangés (7h45-18h30)

Nous vous rappelons que le centre sera ouvert pour la rentrée scolaire 2024/2025. L'accueil périscolaire (APS) du matin (7h30), le soir (jusqu'à 19h00) et la garderie du mercredi se feront donc rue du dojo et non à l'école maternelle.

Bien évidemment, le règlement actuel reste de mise !

NB / Pour septembre 2024, les 3 crèches ne sont pas complètes. Des créneaux horaires/ jours restent disponibles. N'hésitez pas à prendre contact directement avec les directrices.



Inscriptions scolaires

Rappel des inscriptions :

- à l'école maternelle, les enfants nés en 2021,
- à l'école primaire les enfants entrant en CP

Les démarches et documents nécessaires :

- Retirer un dossier d'inscription à la mairie,
- Le livret de famille et carnet de santé,
- Un justificatif de domicile

Contact école maternelle

Directrice Mme FOUCHÉ Géraldine
05.46.05.02.34 / em-semussac@ac-poitiers.fr

Contact école élémentaire

Directrice Mme CAMBON Stéphanie
05.46.05.18.28 / e-semussac@ac-poitiers.fr

Avis aux nouveaux arrivants

Notre école a la chance d'avoir 2 classes en maternelle (PS+MS et MS+GS) et 5 classes en élémentaire (du CP au CM2).

Les effectifs diminuent tous les ans et l'académie prévoit une fermeture de poste en élémentaire pour la rentrée scolaire de septembre 2024.

Mais, l'académie nous propose de vérifier, en juin, le nombre d'inscriptions dans notre école.

C'est pourquoi, nous comptons sur vous, pour inscrire vos enfants très rapidement dans notre école maternelle ou élémentaire.

Si les inscriptions se révèlent nombreuses, l'académie pourra, le jour de la rentrée, venir vérifier sur place le nombre exact d'enfants. Elle pourra maintenir un poste en élémentaire.

Nous comptons sur vous, venez chercher votre dossier d'inscription à la mairie.



Agnès EGRETEAU
2^{ème} adjointe
Affaires scolaires, finances

La biodiversité, avec les écoles

C'est avec un esprit communautaire et une volonté écologique que la commune de Semussac, grâce au recours de la CARA, a accueilli un chantier de plantation de haies chez Florian Balay, un producteur engagé.

Cette initiative, qui a eu lieu l'après-midi du 02 février, a réuni 28 élèves de la classe de CM1 de Monsieur MICHENAUD, accompagnés par 14 jeunes en service civique de l'association Unis-cité Royan, âgés de 16 à 25 ans.

L'équipe déterminée a travaillé main dans la main pour planter 200 mètres de haies en double rangs sur les terres du producteur. Ce geste symbolique en faveur de la biodiversité contribuera non seulement à restaurer le maillage bocager, mais aussi à offrir un habitat propice à la faune locale.

En fin d'après-midi, les enfants ont eu l'occasion d'observer les vaches et veaux présents dans la stabulation à proximité du lieu de plantation. Cette expérience enrichissante a permis de sensibiliser les jeunes générations à l'importance de préserver l'environnement et de participer activement à des actions concrètes.

Florian Balay ne s'arrête pas là dans son engagement en faveur de la nature. En complément de la plantation de haies, il a également planté quelques arbres en agroforesterie sur une parcelle attenante, toujours dans le cadre du dispositif EVA17.



EVA17: POUR UN MAILLAGE BOCAGER PRÉSERVÉ

Depuis les années 60 et les opérations de remembrement, la Charente-Maritime a connu une diminution significative du maillage bocager, notamment avec la suppression massive des haies. Cependant, cette tendance est révolue grâce à des initiatives telles que le programme EVA (Entretien et Valorisation de l'Arbre) porté par le conseil départemental de la Charente-Maritime avec l'appui de la chambre d'agriculture.

Initié en 2000 le programme EVA17 a permis de planter près de 625 km de haies et 39 hectares de bosquets dans le département. Au total, ce sont quelques 834 000 arbres et arbustes qui ont été plantés, contribuant ainsi à restaurer le patrimoine naturel local et à favoriser la biodiversité.

Florian Balay, en participant à ce programme, démontre que l'agriculture et la préservation de l'environnement peuvent aller de pair. Son engagement inspire à poursuivre ces actions en faveur de la nature, montrant que chaque geste compte pour un avenir plus durable.

Cet événement à Semussac est une preuve de la puissance de la collaboration entre les générations et des avantages tangibles d'une agriculture respectueuse de l'environnement.



Les pratiques sonores pour vivre ensemble

La Municipalité rappelle les règles en matière de nuisances sonores afin que chacun ait le cadre de vie le plus agréable possible.

Par arrêté municipal du 23 septembre 1999, article 3, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteurs thermiques, tronçonneuses,

perceuses, raboteuses, scies mécaniques sont uniquement autorisés :

les jours ouvrables de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30,

les samedis de 9h à 12h
et de 15h à 19h,

les dimanches et jours fériés
de 10h à 12h

Attention, de nombreux contrôles seront effectués ; toutes infractions avérées seront sanctionnées par un procès-verbal.

Bilan de la campagne de stérilisation

Du 8 janvier au 8 février 2024, 14 chats errants ont été trappés (9 femelles et

5 mâles).
Trappage réalisé avec l'aide de l'association partenaire Wild cat les chats des marais.



Tous ont été stérilisés et identifiés par le vétérinaire partenaire de Breuillet.

La mairie a pris en charge les frais pour 12 chats : 8 femelles et 4 mâles, soit la somme de 666€. Les chats ont été relâchés sur leur lieu de trappage.

2 chats, sociables, ont été gardés, et ont déjà trouvé une famille.

La femelle à poils longs a été baptisée Scarlett, elle a été adoptée par une jeune fille originaire de Cozes.

Le mâle noir et blanc a été baptisé Zéphyr, il a été adopté par une dame qui habite vers Bordeaux.





Le compostage, comment faire ?

À compter du 1^{er} janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi Anti- Gaspillage pour une économie Circulaire (loi AGECE) de 2020, des solutions de tri à la source des bio-déchets (végétaux et déchets alimentaires biodégradables) doivent être généralisées, ceci concernant professionnels et particuliers.

Actuellement les bio-déchets représentent un tiers de notre poubelle verte ! Or, cette «matière» est une véritable ressource pour nos jardins et pour les sols, permettant d'amender la terre pour ses plantations de fleurs ou potager tout en diminuant l'impact CO2 sur la collecte des déchets en porte à porte.

La CARA qui a en charge la compétence sur la gestion des déchets proposera à compter du second semestre 2024 des composteurs individuels et des bio-seau (petite poubelle de cuisine facilitant le tri directement dans la cuisine). **L'équipement sera gratuit à raison d'un composteur par foyer.** Une inscription en amont sera toutefois nécessaire ; celle-ci pourra se faire directement sur le site internet de la CARA via le portail citoyen.

Ce déploiement est planifié sur 4 ans, avec en priorité l'équipement des ménages avec jardin. En parallèle, afin de garantir une solution accessible à tous et pérenne (notamment pour l'habitat collectif ou pour les habitats ne disposant pas d'espaces suffisants pour assurer un compostage dans de bonnes conditions), la CARA accompagnera la mise en œuvre de sites de compostage partagés.

La CARA a démarré en 2023 sa communication sur le territoire au travers de son journal «CARA'MAG»

et par le biais de la première saison «d'Apéros compost» (10 ateliers en 2023) et continue sa campagne d'information en 2024 avec 10 dates et nous vous donnons rendez-vous le **21 juin à Semussac place du champ de foire à 12H pour un apéro compost** animé par le service déchets de la CARA et collaboration avec la mairie de Semussac.

Inscription conseillée au 05 46 39 64 64 ou service-dechets@agglo-royan.fr

Nous vous attendons nombreux pour échanger nos expériences sur le compostage et ou découvrir le compostage.





La marque Royan Atlantique

Notre marque de territoire, nommée «Royan Atlantique», est un signe, une construction symbolique, capable d'unifier la communication de nos acteurs privés et publics en la fixant dans une vision commune.

C'est une signature, un engagement pour partager, ensemble, la promesse de rendre plus lisible et plus puissante, l'image du territoire :

« Une terre littorale capable de nourrir ses habitants autant par l'action et le projet que par le loisir et le repos. »

!RACONTER LA MARQUE

Raconter la marque, c'est en devenir acteur. C'est la faire vivre, la faire rayonner.

QUI PEUT DEVENIR ACTEUR ?

Tous ceux dont l'activité contribue au rayonnement de Royan Atlantique : entreprises, associations, collectivités... Les personnes ayant un lien avec le territoire,

qu'elles soient implantées ici ou ailleurs. Les organisateurs de grandes manifestations sportives, culturelles ou économiques qui font l'objet d'une convention. Les opérateurs touristiques ou économiques.

POURQUOI DEVENIR ACTEUR ?

Pour participer à une démarche collective qui profite à tous. Pour afficher son appartenance au territoire et enrichir son image. Pour bénéficier de la notoriété du territoire pour promouvoir son activité

COMMENT DEVENIR ACTEUR ?

Rendez-vous sur marque.royanatlantique.fr



Un conseiller numérique au plus près de chez vous

Afin d'aider les Charentais Maritimes à devenir autonomes dans l'utilisation des outils numériques, le Conseil Départemental propose les services de conseillers numériques.

Prise en main de l'ordinateur, navigation sur internet, création et gestion de boîte mail, installation d'applications sur smartphone ou tablette, démarches en ligne du quotidien... les missions du conseiller numérique sont vastes et ce dans le but de répondre au mieux aux besoins des usagers.



**CONSEILLER
NUMÉRIQUE**
**France
services**

Les accompagnements mis en place dans les communes sont individuels, personnalisés, gratuits et sur rendez-vous uniquement.

Pour tous renseignements, nous vous invitons à contacter la mairie.



Nos aînés mis à l'honneur

Ce dimanche 3 mars, 204 administrés de 70 ans et plus, ont répondu favorablement à l'invitation de la municipalité.

Mme Le Maire accompagnée de son équipe, a remercié les semussacaises et les semussacais de leurs présences.

C'est toujours un moment de convivialité, l'occasion de rencontrer ses voisins, ses amis, devant un bon repas...l'après-midi était joyeuse et dynamique, pour nos aîné(e)s qui aiment danser.

Cette année nous avons eu le plaisir de déguster le repas préparé par le traiteur Gault Philippe de Saintes.

L'animation, festive, était organisée par l'association des musiques des années 80.

En fin de journée, Mme Le Maire, a mis à l'honneur les doyens de la journée : Mme MOREAU 93 ans, et Mr PERRAULT 99 ans. La doyenne a reçu une coupe de fleurs et le doyen un panier gourmand.

L'ensemble des aînés ont reçu un présent. Une plante pour les dames et une bouteille pour les hommes.

Une nouveauté cette année, 137 aînés avaient fait le choix de recevoir un panier garni.

Comme tous les ans, cette journée a été organisée par Marie-Paule MENARD, conseillère municipale.

Nous la remercions vivement pour son implication et son désir d'être toujours aux « petits soins » pour nos aînés.

LES DOYENS SEMUSSACAIS



LE FORUM DES ASSOCIATIONS REVIENT

Au regard du succès du Forum des Associations de l'année dernière, nous allons réitérer cette année. La date n'étant pas fixée, nous vous tiendrons informés. Cette année, le forum réunira les associations sportives et artistiques de Semussac.

Le judo continu de grandir !

Nathalie Comeyne notre coach, plus que passionnée tient à féliciter tous les progrès de ses judokas, (Babys, Pré poussins, poussins, benjamins, minimes, cadets, juniors, seniors). Des plus petits qui sont très à l'écoute et appliqués dans la reproduction des techniques, aux plus grands qui sont dans la maîtrise et le dépassement de soi. Ainsi que les bons résultats dans toutes les catégories. Ainsi qu'au groupe Taïso, toujours aussi dynamique et enthousiaste à l'idée de travailler leurs renforcements musculaires.

Le 13 janvier dernier, le Club a convié ses licenciés pour la traditionnelle galette et une après-midi d'animation où les babys, les pré-poussins et poussins ont pu combattre encadrés par les benjamins, minimes, cadets et juniors du club. Les plus jeunes ont montré leur progrès devant leurs parents et ont gagné une magnifique médaille bien méritée. Tous les enfants ont été récompensés par des chocolats offerts par le club. Ensuite l'assemblée générale du club a permis de faire le point sur le bilan sportif avec les très bons résultats de l'année 2023, moral avec un nombre de licenciés en constante évolution (110 licenciés à ce jour) et financier avec des comptes à l'équilibre.

Les remerciements ont été faits à la Mairie de Semussac qui nous soutient financièrement et a permis de financer une coupe européenne au Portugal, et à nos nouveaux sponsors qui nous soutiennent depuis cette saison !

Notre président Marc Grousselle a mis fin à son rôle de président qu'il a tenu depuis maintenant 10 ans. Mélanie Favaud, déjà membre du bureau depuis l'année dernière, s'est présentée a été

élue pour être la nouvelle présidente du club.

Le reste du bureau reste inchangé avec Patrice Émery comme vice-président, Jean-Luc Germanaud comme trésorier et Charlotte Gonzales comme secrétaire. Georges Comeyne reste membre actif et Philippe Grebert entre dans le bureau. Après cette assemblée générale, le partage de galettes des rois s'est fait dans la bonne humeur générale.

Cette année, 2 benjamins se qualifient pour les régionales (Sacha Gonzales et Sacha Aubert) ainsi que Lucas Comeyne pour l'arbitrage de celui-ci, qui aura lieu le 4 mai à Lormont.

Léane Charrier s'est qualifiée pour le championnat Régional 3^{ème} division Senior et Lou Ahn Servonnet pour le championnat de France 3^{ème} division Senior. Egalement, 2 cadets qui eux se sont qualifiés pour les championnats de France 1^{ère} division à Paris (Adèle Emery et Eliott Comeyne), qui a eu lieu le 30 et 31 mars.

Quant à Manon Comeyne, elle a représenté le club au championnat Régional seniors 1^{ère} division, à un tournoi junior en Belgique et au championnat de France 1^{ère} division juniors à Paris où elle termine 9^{ème} sur plus de 60 combattantes s'étant qualifiée grâce à ses bons résultats. Manon a aussi participé à un tournoi en Allemagne avec le pôle France de Bordeaux, suivi d'un stage de 3 jours.



De gauche à droite : Charlotte Gonzales (Secrétaire), Patrice Emery (Vice-Président), Mélanie Favaud (Présidente), Georges Comeyne (membre actif), Philippe Grebert (membre actif), Jean-Luc Germanaud (Trésorier)

Semussac sur le tatami des championnats de France

Le Judo Club de Semussac continue de marquer l'histoire en formant des champions : trois nouvelles judokas se sont brillamment qualifiées pour le championnat de France.

Les 13 et 14 avril derniers, lors du championnat régional senior à Lormont (33), deux juniors du Judo Club ont particulièrement brillé.

Lou Ahn Servonnet (3e division), qui s'entraîne à Semussac, a remporté ses trois combats par ippon et se classe à une honorable 5e place.

De son côté, **Manon Comeyne** (junior 1re année), habituée des podiums dans différentes catégories (1re division, cadets et juniors) et qui s'entraîne au pôle France de Bordeaux, a fait ses débuts en seniors avec brio. Elle a enchaîné trois victoires et termine à une impressionnante 3e place. Lou Ahn et Manon décrochent ainsi leur ticket pour le championnat de France qui se tiendra les 8 et 9 juin prochains au grand dôme de Villebon-sur-Yvette.

Également en lice pour les grands rendez-vous, **Émie Liget**, cadette du club et pensionnaire du pôle espoir de Poitiers, a participé au championnat de zone (86, 17 et 79) à Châtellerault.

En remportant deux combats par ippon, elle s'octroie la 2e place et se qualifie pour le championnat de France espoir qui aura lieu à Ceyrat le 19 mai.



Hombu Dojo Tanaka

Le samedi 20 janvier 2024, le Hombu Dojo Tanaka de Semussac a organisé une session de secourisme pour 14 membres de la section d'arts martiaux de l'école Tanaka Ryu.

Ce cours s'est déroulé au Dojo Municipal de Semussac, sous la houlette de Mr Thierry GARCIA Formateur agréé en France et à l'International.

Cours théorique et pratique se sont enchaînés de façon dynamique, avec notamment massage cardiaque, bouche à bouche sur mannequin, utilisation de défibrillateur.

Le formateur a apprécié l'enthousiasme du groupe. Le cours s'est terminé par le verre de l'amitié.



Une déambulation pour la Fête de la Musique

Le foyer Rural de Semussac (section arts culturels Théâtre et Musique) organise sa deuxième déambulation semi-nocturne le vendredi 21 juin 2024 de 17h30 à 20h00.

Tout au long de cette promenade, vous sera présenté un conte rythmé par des danses et des combats.

Des scènes de théâtre seront également jouées. Les jeunes du théâtre et des Efournigeas participeront également à ce spectacle.

Nous terminerons par un spectacle dans la salle polyvalente mêlant conte, théâtre,

danses et chants (auxquels vous serez invités à participer), car il ne faudra pas oublier que c'est le jour de la fête de la musique...

Nous souhaitons que vous veniez nous accompagner nombreux sur le chemin, pour encourager et applaudir les associations semussacaises qui participent à cette animation gratuite...



GNS
NAUTIQUE
SPECIALISTE SEMI-RIGIDE



Centre de réparation
toutes marques
Remplacement de flotteur
Antifouling - Entretien
ACHAT - VENTE BATEAU

06 08 74 08 67



ZA Rte de Bordeaux - 17120 SEMUSSAC

Tél. 05 46 05 56 44
carrosserie.lebeau@orange.fr



CHEMINÉES & DÉCORS

VENTE ET INSTALLATION DE CHEMINÉES, D'INSERTS ET DE POÊLES BOIS & GRANULÉS



Cédric MOREAU

ZA Pré Chardon

17120 SEMUSSAC

Tél. : 05 46 05 84 37

chemineesetdecors@gmail.com



Menuiserie ALU - BOIS - PVC
Charpente - Ossature bois - Terrasse

06 68 31 68 30
contact@alliancemenuiserie.fr

17120 SEMUSSAC

Problème informatique ? Ordinateur trop lent ? Virus, Espions ...

Nous avons la solution !

Installation de box, imprimante, anti-virus, dépannage ordinateurs toutes marques, optimisation de votre ordinateur, vente et conseil informatique, particuliers et professionnels



05 46 39 26 99

Compudoc
royan-informatique.fr



Mayard Elec 17
Produire et stocker
l'électricité verte

Une réalité à portée de main ? Il est temps d'explorer une alternative énergétique avec Mayard Elec 17, votre partenaire local dans le Pays royannais. Sous la direction de Laurent, l'équipe, composée de Yoann, Florian, David, Fanny et Sam, vous offre une approche sans sous-traitance pour ne plus subir les coûts exorbitants de l'énergie : l'installation de panneaux photovoltaïques directement chez vous. Fini l'externalisation, chaque étape de votre démarche repose entre les mains d'experts de confiance. Réduisez ainsi vos dépenses en matière

d'énergie, revendez le surplus d'électricité produite à EDF OA, et transformez le toit de votre habitation en une source de revenus ! Les packs batteries, innovants, vous ouvrent la perspective d'une baisse d'environ 50 % du montant de votre facture d'électricité. Et vous pouvez utiliser à votre guise l'excédent de production solaire, ce qui vous garantit une autonomie totale, même en cas de coupure de réseau ! **Bon à savoir :** Prime d'investissement à partir de 1 000 € selon la surface posée.* **Les + :** Certification RGE – Service après-vente – Devis gratuits.

📍 8h-12h/13h-18h. Intervention dans toute la Charente-Maritime.
Tél. 05 46 39 38 84 & 06 18 36 27 53. www.mayard-photovoltaïque.fr

*Voir conditions.

MAI

Vendredi 3 mai
Concours de boules
 19h30, terrain de boules

Sam. 4 et dim. 5 mai
**Exposition Arts Créatifs
 du Foyer Rural**
 10h-19h, salle Cordouan

Mercredi 8 mai
Cérémonie «Victoire 1945»
 10h30, place de l'église

Jeudi 9 mai
Arts martiaux Séminaire
 8h30-19h, Dojo

Jeudi 9 mai
Brocante du foot
 Champ de Foire

Samedi 11 mai
Arts martiaux Séminaire
 13h-19h, Dojo

Dimanche 12 mai
Arts martiaux Séminaire
 8h-16h, Dojo

Dimanche 19 mai
Brocante des boulistes

Samedi 25 mai
Arts martiaux Bujutsu Ido
 12h45-18h, Dojo

Vendredi 7 juin
Concours de boules
 19h30, Terrain de boules

8 et 9 juin
Foot, tournoi jeunes
 Stade foot

Samedi 15 juin
**Semussac kids
 Kermesse**
 9h-21h, Stade de foot

Vendredi 21 juin
Concours de boules
 19h30, Terrain de boules

Du 17 juin au 2 juillet
Tournoi de tennis
 Gymnase

Mercredi 19 juin
Festival de la lecture
 10h, Salle Cordouan

JUILLET

Vendredi 5 juillet
Concours de boules
 19h30, Terrain de boules

Dimanche 7 juillet
**Brocante
 Les Efournigeas**

Vendredi 19 juillet
Concours de boules
 19h30, Terrain de boules

AOÛT

Vendredi 2 août
Concours de boules
 19h30, terrain de boules

3 et 4 août
**Traditions et vie rurale
 Fête des battages**

Vendredi 9 août
Concours de boules
 19h30, terrain de boules

Vendredi 9 août
Jeudis Musicaux
 20h, église

Jeudi 15 août
**Team Océan
 Brocante**

Samedi 17
**Fête du Melon
 par les Efournigeas**

Vendredi 23 août
Concours de boules
 19h30, terrain de boules

JUIN

Samedi 1^{er} juin
Arts martiaux Stage
 13h30-18h30, Dojo

Dimanche 2 juin
Arts martiaux Stage
 9h-14h, Dojo

Dimanche 2 juin
Championnat de tennis
 9h-16h, Gymnase



MC
 Création
Coiffure Mixte - Visagiste

Mardi - Mercredi : 9h-18h30
 Jeudi - Vendredi : 8h30-19h
 Samedi : 8h-16h
 Avec et sans Rendez-vous

05.46.05.83.56

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
1 lundi 2 mardi 3 mercredi 4 jeudi 5 vendredi 6 samedi 7 dimanche 8 lundi 9 mardi 10 mercredi 11 jeudi 12 vendredi 13 samedi 14 dimanche 15 lundi 16 mardi 17 mercredi 18 jeudi 19 vendredi 20 samedi 21 dimanche 22 lundi 23 mardi 24 mercredi 25 jeudi 26 vendredi 27 samedi 28 dimanche 29 lundi 30 mardi 31 mercredi	1 jeudi 2 vendredi 3 samedi 4 dimanche 5 lundi 6 mardi 7 mercredi 8 jeudi 9 vendredi 10 samedi 11 dimanche 12 lundi 13 mardi 14 mercredi 15 jeudi 16 vendredi 17 samedi 18 dimanche 19 lundi 20 mardi 21 mercredi 22 jeudi 23 vendredi 24 samedi 25 dimanche 26 lundi 27 mardi 28 mercredi 29 jeudi	1 vendredi 2 samedi 3 dimanche 4 lundi 5 mardi 6 mercredi 7 jeudi 8 vendredi 9 samedi 10 dimanche 11 lundi 12 mardi 13 mercredi 14 jeudi 15 vendredi 16 samedi 17 dimanche 18 lundi 19 mardi 20 mercredi 21 jeudi 22 vendredi 23 samedi 24 dimanche 25 lundi 26 mardi 27 mercredi 28 jeudi 29 vendredi 30 samedi 31 dimanche	1 lundi 2 mardi 3 mercredi 4 jeudi 5 vendredi 6 samedi 7 dimanche 8 lundi 9 mardi 10 mercredi 11 jeudi 12 vendredi 13 samedi 14 dimanche 15 lundi 16 mardi 17 mercredi 18 jeudi 19 vendredi 20 samedi 21 dimanche 22 lundi 23 mardi 24 mercredi 25 jeudi 26 vendredi 27 samedi 28 dimanche 29 lundi 30 mardi	1 mercredi 2 jeudi 3 vendredi 4 samedi 5 dimanche 6 lundi 7 mardi 8 mercredi 9 jeudi 10 vendredi 11 samedi 12 dimanche 13 lundi 14 mardi 15 mercredi 16 jeudi 17 vendredi 18 samedi 19 dimanche 20 lundi 21 mardi 22 mercredi 23 jeudi 24 vendredi 25 samedi 26 dimanche 27 jeudi 28 mardi 29 mercredi 30 jeudi 31 vendredi	1 samedi 2 dimanche 3 lundi 4 mardi 5 mercredi 6 jeudi 7 vendredi 8 samedi 9 dimanche 10 lundi 11 mardi 12 mercredi 13 jeudi 14 vendredi 15 samedi 16 dimanche 17 lundi 18 mardi 19 mercredi 20 jeudi 21 vendredi 22 samedi 23 dimanche 24 lundi 25 mardi 26 mercredi 27 jeudi 28 vendredi 29 samedi 30 dimanche
JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
1 lundi 2 mardi 3 mercredi 4 jeudi 5 vendredi 6 samedi 7 dimanche 8 lundi 9 mardi 10 mercredi 11 jeudi 12 vendredi 13 samedi 14 dimanche 15 lundi 16 mardi 17 mercredi 18 jeudi 19 vendredi 20 samedi 21 dimanche 22 lundi 23 mardi 24 mercredi 25 jeudi 26 vendredi 27 samedi 28 dimanche 29 lundi 30 mardi 31 mercredi	1 jeudi 2 vendredi 3 samedi 4 dimanche 5 lundi 6 mardi 7 mercredi 8 jeudi 9 vendredi 10 samedi 11 dimanche 12 lundi 13 mardi 14 mercredi 15 jeudi 16 vendredi 17 samedi 18 dimanche 19 lundi 20 mardi 21 mercredi 22 jeudi 23 vendredi 24 samedi 25 dimanche 26 lundi 27 mardi 28 mercredi 29 jeudi 30 vendredi 31 samedi	1 dimanche 2 lundi 3 mardi 4 mercredi 5 jeudi 6 vendredi 7 samedi 8 dimanche 9 lundi 10 mardi 11 mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14 samedi 15 dimanche 16 lundi 17 mardi 18 mercredi 19 jeudi 20 vendredi 21 samedi 22 dimanche 23 lundi 24 mardi 25 mercredi 26 jeudi 27 vendredi 28 samedi 29 dimanche 30 lundi	1 mardi 2 mercredi 3 jeudi 4 vendredi 5 samedi 6 dimanche 7 lundi 8 mardi 9 mercredi 10 jeudi 11 vendredi 12 samedi 13 dimanche 14 lundi 15 mardi 16 mercredi 17 jeudi 18 vendredi 19 samedi 20 dimanche 21 lundi 22 mardi 23 mercredi 24 jeudi 25 vendredi 26 samedi 27 dimanche 28 lundi 29 mardi 30 mercredi 31 jeudi	1 vendredi 2 samedi 3 dimanche 4 lundi 5 mardi 6 mercredi 7 jeudi 8 vendredi 9 samedi 10 dimanche 11 lundi 12 mardi 13 mercredi 14 jeudi 15 vendredi 16 samedi 17 dimanche 18 lundi 19 mardi 20 mercredi 21 jeudi 22 vendredi 23 samedi 24 dimanche 25 lundi 26 mardi 27 mercredi 28 jeudi 29 vendredi 30 samedi	1 dimanche 2 lundi 3 mardi 4 mercredi 5 jeudi 6 vendredi 7 samedi 8 dimanche 9 lundi 10 mardi 11 mercredi 12 jeudi 13 vendredi 14 samedi 15 dimanche 16 lundi 17 mardi 18 mercredi 19 jeudi 20 vendredi 21 samedi 22 dimanche 23 lundi 24 mardi 25 mercredi 26 jeudi 27 vendredi 28 samedi 29 dimanche 30 lundi 31 mardi

* Exceptionnellement, la collecte des ordures ménagères du mercredi 25 décembre 2024 sera reportée au samedi 28 décembre 2024.